



**Atelier 4 « L'OIB et son avenir »
Vendredi 13 Mars 2009**

Animateurs: Philippe SHAW-LATIMER, Directeur, Section Internationale britannique, Saint-Germain-en-Laye
Frans THIJSSSEN, Directeur, Section Internationale néerlandaise, Saint-Germain-en-Laye



A quoi ressemblera l'OIB dans 10 ans ? Quel est son avenir ?

- A) Actions récentes des pouvoirs publics français
- Le Ministère veut faciliter la création de Sections Internationales en France
 - Il n'y a plus de quotas, ce qui conduit à un nombre croissant d'élèves français. C'est ainsi que, dans certaines SIs, tous les candidats à l'OIB sont des français (aucun étranger)
- D'où 2 questions:
- Ces éléments vont-ils conduire à un changement de la population des SIs ? Sommes-nous d'accord sur la population des SIs ?
 - La qualité de l'OIB risque-t-elle de souffrir de ces développements (questions logistiques par exemple) ? Conséquences sur les contacts avec / l'accès aux universités étrangères.

Les élèves français ont souvent un parent d'origine de la langue de la SI. Donc dire qu'il n'y a que des élèves français mérite une analyse plus fine. Les élèves binationaux ne font pas l'objet d'une classification spécifique dans les statistiques. Pas plus que les français de retour d'expatriation.

Mais il n'y a que les SIs elles-mêmes qui peuvent faire un travail statistique aussi fin.

D'autre part, également seules les SIs peuvent assurer une certaine forme de coordination / centralisation pour les épreuves de l'OIB, car la France a mis en place un système de déconcentration.

Les SIs britanniques ont mis en place entre elles une structure destinée à assurer la formation des enseignants et des formateurs, visant justement à ce qu'il y ait égalité pour tous les élèves et candidats à l'OIB et à ressouder le système.

L'OIB a une bonne image de marque (surtout à l'étranger), acquise dans les 20 dernières années. L'attractivité des SIs et de l'OIB ne se dément pas et les SIs manquent de places, places qui sont refusées par les autorités. Ceci dit, la qualité des élèves candidats est inégale.

L'Etat sera amené à investir davantage dans l'administration de l'OIB mais aussi dans la formation des enseignants. Ce point est capital car il faudra harmoniser l'enseignement entre les diverses SIs préparant le même OIB. Le Ministère devra conserver dans l'avenir la qualité et le niveau de l'OIB car la menace est forte que la valeur ajoutée par rapport au baccalauréat français classique se dilue.

Il faudra en même temps gérer un examen beaucoup plus dispersé sur le territoire national (sans parler des DOM-TOM). Prévoir en temps voulu le dispositif des centres d'examen afin d'assurer une bonne gestion des effectifs.

- B) Le Ministère a donné l'impression de favoriser les baccalauréats bi-nationaux (Abibac). Nous notons le lancement très médiatique du Bac Franco-Américain en septembre 2008.

Il est nécessaire de clarifier la position des pouvoirs publics sur leur politique vis à vis de l'OIB et des baccalauréats bi-nationaux, de même que sur la différence entre Sections Internationales et Sections Européennes.

Existe-t-il une hiérarchie parmi les diplômes proposés par les autorités françaises aujourd'hui ? Quel rapport entre l'OIB, l'Abibac et la mention européenne ?

Il serait utile de clarifier et de différencier les divers diplômes et les niveaux de langues qu'ils représentent (exprimés selon les critères du cadre européen – A2, C1, etc)

L'enseignement de la littérature et de l'histoire-géographie est de fait partagé entre les enseignants français et les enseignants étrangers dans les Sections préparant l'OIB. Ce partage devrait être clairement inscrit dans tous les plans d'établissement.

Le Bac de Genève

- n'a que 3 langues (anglais, français et espagnol) et n'exige pas que les élèves soient bi-lingues
- est de loin moins multi-culturel que l'OIB
- est très cher pour les familles
- a des enseignants aussi bien formés qu'avec l'OIB

L'analyse montre in fine que le Bac de Genève ne peut rien apporter à l'OIB.

Dans le bac franco-américain, la partie française est prête à ouvrir les épreuves à différentes matières. L'OIB chinois comprend les maths à la place de l'histoire-géographie. Ne serait-il pas opportun d'ouvrir l'OIB à des matières scientifiques (cf. ITER) ?

C) Le Ministère resserre les contrôles administratifs sur l'OIB

- Est-ce que cela va réduire l'espace pédagogique de l'OIB et le rendre moins international ?
- Il faut que l'OIB reste intéressant pour tous les pays partenaires. Or la France a toujours considéré qu'ils "resteront dans le jeu", ce qui est peut-être très optimiste, surtout si les contrôles administratifs sont resserrés par la France

La France resserre son contrôle administratif de l'OIB : il est vivement demandé aux partenaires étrangers de respecter et d'appliquer les règles du baccalauréat français 'normal'. Cette prise en main - clairement illustrée par le transfert au SIEC en septembre 2008 de certaines responsabilités du CIEP ? - a des incidences sur la pédagogie et sur l'esprit de l'OIB.

L'OIB risque d'évoluer vers une identité française plus forte entraînant des compromis pédagogiques pour la partie étrangère, avec pour conséquence l'affaiblissement progressif de son caractère biculturel. Les inspections étrangères (p. ex. Cambridge) pourraient aussi trouver à un moment donné que le projet a perdu son originalité et son intérêt. Ils pourraient alors décider de se retirer du jeu.

Pour corriger cette tendance, les autorités françaises devraient réaffirmer haut et fort le principe de **partenariat** et de coopération qui est à l'origine même de l'OIB, faisant preuve de l'écoute et la souplesse qui sont nécessaires si le projet doit rester véritablement international. La partie étrangère doit avoir toute sa place dans les procédures - par exemple pour la confection des sujets et la procédure d'alerte pour les épreuves écrites. Pour l'instant, cette dernière semble être une affaire purement française malgré le fait que la responsabilité de l'inspection étrangère est naturellement engagée.

D) Absence de promotion de l'OIB en France

- Ministère
- Medias
- Autres organismes (OCDE par ex.)

Il existe toujours une absence de promotion de l'OIB en France, par exemple auprès des établissements d'enseignement supérieur (à la différence de ce qui est fait en direction des Etats-Unis et du Royaume-Uni par les SIs de ces pays).

Contactez l'Association des proviseurs d'établissements à classes préparatoires, approchez leur revue en faisant valoir les capacités culturelles, linguistiques et relatives à la charge de travail.

Il faudra insister davantage sur les avantages économiques des SIs et cibler les organismes internationaux comme l'OCDE.

Chaque Section Internationale devrait profiter de l'aide apportée par le DAREIC de l'académie concernée.

Utiliser les anciens élèves/bacheliers comme agents de promotion de l'OIB – ceci est un chantier qui n'est pas encore ouvert.

Utiliser la nomenclature et la classification du cadre européen C1 / C2 pour qualifier les compétences linguistiques des élèves des SIs.

Valoriser le multiculturalisme des élèves des SIs et ne pas promouvoir l'OIB que comme un « super baccalauréat de langues » qui produirait de futurs interprètes.

Favoriser la concentration de plusieurs SIs sur 1 établissement plutôt qu'un "saupoudrage" d'1 Section par établissement dans une même académie, et ce entre autres dans l'optique du multi-culturalisme.

Valoriser le qualitatif des SIs: primaire, collège, citoyens ouverts sur le monde, etc...

Encourager et développer une véritable coopération entre les enseignants français et les enseignants des SIs.

Ne pas faire de concessions au niveau du recrutement des enseignants et des professeurs. Il est primordial d'avoir des professeurs « natifs », qui connaissent à fond la culture du pays d'origine. Cela évite une situation de dérive.

Sénateur André Ferrand: je fais le constat que le Bac de Genève marche, ce sont des professionnels qui ont un marketing remarquable, ils ont tout compris, ils vont voir les écoles françaises à l'étranger et les universités, et cela marche très, très bien.

Un autre constat, relatif à l'OIB cette fois-ci: ma fille l'a passé à Saint-Germain-en-Laye, cela ne lui a bien sûr pas nui dans la vie, mais elle n'a rien eu de plus vis à vis de ses frères et soeurs qui ont passé un baccalauréat normal. Par ailleurs L'OIB est insuffisamment connu auprès des établissements français à l'étranger.

J'en ai beaucoup parlé avec le Ministère, en particulier avec François Perret, le Doyen de l'Inspection Générale, qui avait été chargé par le Ministre de l'époque de m'accompagner dans la mise en oeuvre de mesures que j'avais préconisées en 2004. Et j'avais attiré son attention sur la multiplicité des baccalauréats que nous offrons: le baccalauréat normal, l'Abibac et les baccalauréats binationaux, le Bac franco-allemand, la Bac mention européenne, l'OIB.

Il nous faut avoir une toute autre approche qui permette de faire face à la compétition mondiale et qui s'appuie sur un véritable marketing. Ne pourrait-on pas rêver d'un Bac international français qui serait décliné en fonction des différents partenaires, des différents états et qui permettrait de simplifier la situation, d'avoir quelque chose de très lisible qui soit facile à vendre ? Je pense que la Fondation pour le Développement de l'Enseignement International est remarquablement placée pour contribuer à une telle suggestion. Je suis tout à fait intéressé, mais malheureusement vis à vis de l'Education nationale je prêche dans le désert en face de gens bien intentionnés mais qui ne progressent pas depuis 2004.